



violation de mon intimité

Par **a1b2**, le **23/06/2010** à **16:08**

Ma fille que j'ai élevée sans père, se permet de fouiller dans ma vie privée par le biais de mon ex petit ami de l'époque pour retrouver les traces de "son père". En ce qui me concerne, je n'ai aucun élément à lui fournir ne connaissant pas l'identité du géniteur. Quand j'ai conçu mon enfant en 1974, je n'ai pas jugé l'importance "du père" puisque je désirais à l'époque faire un enfant toute seule ce qui me vaut préjudice aujourd'hui je lui ai fourni quelques éléments qui auraient pû l'aider dans ses recherches qui se sont avérées infructueuses. Tout son entourage familial et relationnel est au courant de ses recherches, ce qui me met dans une position inconfortable, j'ai le sentiment d'être salie, aujourd'hui nous sommes fâchées, elle m'empêche de voir mes petites filles. Ai-je un recours pour arrêter que l'on me salisse et violer mon intimité ?